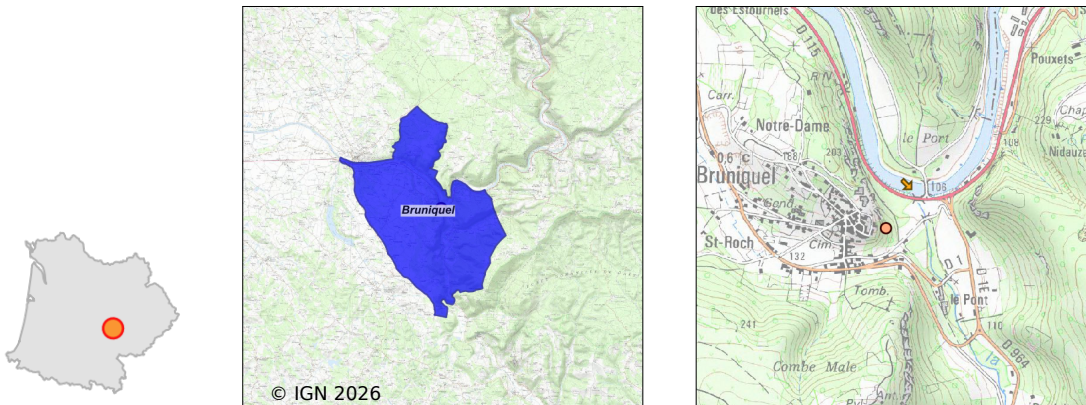


Système d'assainissement 2024 BRUNIQUEL (COMMUNALE) Réseau de type Séparatif



Station : BRUNIQUEL (COMMUNALE)

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0582026V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY VERT-AVEYRON |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | février 1993 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 250 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 15 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 30 Kg/j |
| Charge nominale MES | 18 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 38 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Filtres plantés |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 593 236, 6 329 358 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - L'Aveyron |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bruniquel depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

Le reseau est separatif. Un poste de relevage est present sur le reseau. La partie de reseau situee juste en amont de la station est gravitaire.

Lors de l'autosurveillance d'octobre 2024, avec 22 m³ mesurés, le volume journalier collecté correspond à 146 Equivalents Habitants, soit 59% de la capacité nominale de la station. La charge organique représente quant à elle 169 EH soit 68% de la capacité nominale de la station.

Station d'épuration

La station est un filtre à sable qui a été planté de roseaux. La station a été mise en service en 1997.

Seuls les filtres à sable sont clôturés.

Le site est propre et bien entretenu. La station est bien exploitée.

La station est composée de :

Fosses : L'aérateur présent dans les fosses permet de limiter les nuisances olfactives. Réglages aérateur : 15 minutes de marche et 5 minutes d'arrêt. L'aérateur a été remplacé en mars 2024. En raison de l'aération, les boues ne décantent pas et des dépôts de boues se produisent vers les filtres à sable.

Poste de relevage station : Il est propre. La pompe 1 est arrêtée. La pompe 2 fonctionne normalement. Le volume de marnage est de 1,33 m³.

Répartiteur : l'alternance automatique des 4 vannes s'effectue toutes les 54 heures. Chaque vanne alimente un casier différent.

Filtres à sable plantés de roseaux : Ils sont composés 4 filtres à sables, qui ont été plantés de roseaux afin de limiter les problèmes de colmatage du sable. Les sprinklers ont été remplacés par des rampes d'alimentation (travaux réalisés en 2018). En fonction des débits entrants, on peut remarquer la présence d'eau stagnante en surface de casier (flaquage). Une couche de boues est présente en surface, la fosse ne remplit pas sa fonction à cause de l'aération.

Le cahier de vie est bien renseigné et n'est disponible qu'en version dématérialisée.

En 2024, une autosurveillance a été réalisée en octobre et une analyse a été réalisée en décembre.

Lors de l'analyse, l'épuration est satisfaisante.

Lors de l'autosurveillance, l'épuration est excellente et les concentrations du rejet sont conformes au dossier de déclaration.

Lors de cette autosurveillance le matériel mis en place par l'exploitant a été vérifié :

Débitmétrie

Sans canal de mesure de débit, celle-ci a été réalisée à partir du temps de fonctionnement de la pompe 2 alimentant le filtre à sable et de son débits.

Prélèvements

Entrée A3 : Les prélèvements ont été réalisés proportionnellement au temps de fonctionnement de la pompe 2. Ils sont réalisés dans le regard situé juste en amont de la fosse. L'homogénéité et la vitesse d'aspiration du préleveur sont satisfaisants.

Rejet A4 : Les prélèvements sont réalisés proportionnellement au temps. Au vu de la configuration de la station la programmation est satisfaisante. Le fonctionnement, l'homogénéité, la vitesse d'aspiration et la réfrigération sont satisfaisants.

Une comparaison des résultats d'analyse entre les 2 laboratoires a été effectuée. On observe un écart sur la DBO en entrée.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station s'effectue dans l'Aveyron. Avec le débit de ce cours d'eau, il n'y a aucun impact sur le

milieu récepteur.

Sous produits

Les mesures de hauteur de boues ne sont pas effectuées car la fosse est aérée donc les boues ne décantent pas normalement.

En 2024, les vidanges des boues des fosses représentent 72 m³ (80 m³ en 2023). A 20 g/l cela représente 1,44 TMS, soit 240 EH (à 6 kg MS/EH/an). La charge polluante étant très variable sur l'année en fonction de la période estivale, il est difficile d'en déduire une pollution moyenne pour la faire correspondre à une quantité de boue produite. Les boues ont été envoyées sur le site de traitement des matières de vidange de Nègrepelisse.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|------------------|------------------------|----------|---------------|-----------|------------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 22,1 m ³ /j | 58 % | | | 22,1 m ³ /j | |
| DBO ₅ | 6,6 Kg/j | 44 % | 300 mg/l | 99 % | 0,1 Kg/j | 3 mg/l |
| DCO | 22,2 Kg/j | 74 % | 1 000 mg/l | 98 % | 0,4 Kg/j | 20 mg/l |
| MES | 10,4 Kg/j | | 470 mg/l | 97 % | 0,3 Kg/j | 11,9 mg/l |
| NGL | 2,4 Kg/j | | 110 mg/l | 83 % | 0,4 Kg/j | 19,1 mg/l |
| NTK | 2,4 Kg/j | | 109 mg/l | 99 % | 0 Kg/j | 1,2 mg/l |
| PT | 0,3 Kg/j | | 12,7 mg/l | 72 % | 0,1 Kg/j | 3,6 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582026V001>